

Une précarité inacceptable dans l'académie de Créteil !

Réemploi de tous les non-titulaires

LA PRECARITE EN CHIFFRE :

12% des professeurs du second degré de l'académie de Créteil. Soit plus de **3674 contractuels**.

L'académie Créteil est **classée 1ère au palmares de la précarité**.

2869 postes à l'année dans le second degré sont occupés, cette année, par des non-titulaires. Entre 2009 et 2015 le nombre de non-titulaires a augmenté de **+45%** passant de **2500 à 3674**.

A la rentrée 2015, le réemploi de tous ne sera pas assuré.



La rentrée 2015 s'annonce des plus difficiles pour les contractuels de l'académie de Créteil. Dans de nombreuses disciplines (CPE, EPS, Langues, Lettre, physique chimie, SVT ...) **tous les non-titulaires ne pourront être réemployés**.

Le rectorat se permet de ne pas respecter les obligations réglementaires : il ne prévient pas un mois à l'avance les agents sur la reconduction ou pas de leur contrat, n'édite pas les attestations de fin contrat permettant de toucher les allocations chomages. **Ce traitement inadmissible de la part d'une institution publique rajoute de la précarité à la précarité.**

L'administration refuse la convocation d'une Commission Paritaire Administrative d'affectation et maintient dans l'opacité les affectations des contractuels.

L'intersyndicale de l'académie de Créteil (CGT Educ'action, SNES-FSU, SNETAA-FO, SNFOLC-FO, SNUEP-FSU, SUD éducation) appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser pour :

- Le réemploi de tous les non titulaires
- La tenue d'une Commission Consultative Paritaire d'affectation
- Un réel plan de formation

Pour en finir avec la précarité la solution reste la titularisation de tous les non-titulaires.

**Rassemblement
mardi 7 juillet 14h00
devant le rectorat de Créteil
(metro Créteil-L'Echat)**

